**REGLEMENT DE LA PETITE RINCETTE**

**Allure libre festive sans classement – Avec dégustations sur le circuit**

Le présent règlement s’applique à tous les concurrents.

**INSCRIPTIONS**

* -  Aucune inscription ne sera prise par téléphone.
* -  Un supplément de 2€/pers sera demandé pour toutes inscriptions le jour même.
* -  Les stands sur les parcours sont ouverts **à TOUTES PERSONNES NEES AVANT LE 25/05/2009**
* -  En raison du parcours, la course n'est pas accèsible aux Handisports.
* -  **Le droit d'engagement est fixé à 9 Euros pour le petit parcours et à 16€ pour le grand** (caution d’un euro pour le goblet compris)
* -  L’inscription sera prise en compte dès le versement effectué
* -  Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l’objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

**DOSSARDS (uniquement pour les joggeurs)**

Les dossards seront remis le dimanche 25 Mai 2025 dès 12h **sur présentation d'une pièce d'identité.**

**N'oubliez pas vos épingles !!!  
Une fois la ligne franchie, sur présentation de votre dossard, une boisson de votre choix vous sera offerte.**

**ECHANGE DE DOSSARD**

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d’accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l’épreuve. L’organisation décline toute responsabilité en cas d’accident face à ce type de situation. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course.

**DEPARTS**

Les départs se feront entre 11H et 13H pour les marcheurs et dès 13H pour les joggeurs. Votre heure de départ vous sera communiqué par mail dès le versement de votre participation effectué.

**ASSURANCES**

*Responsabilité civile* : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès du bureau de courtage Lesuisse-Schroeder

*Individuelle accident* : Il incombe aux participants de s’assurer personnellement.

**ANNULATION**

En cas d’annulation de l’épreuve pour cas de force majeure ou motif indépendant de la volonté des organisateurs, aucun remboursement ne sera effectué ; ni aucune indemnité versée.

**TEMPS LIMITE**

Attention la ligne d’arrivée et les ravitaillements seront fermés après 3h de course.

Par mesure de sécurité, les barrières nadars et balisage seront mises en place le long du parcours. Les coureurs hors délais seront mis hors course. Ils devront rendre leur dossard aux organisateurs en charge de fermer l’épreuve. La circulation automobile sera rétablie et les signaleurs quitteront leur poste. L’organisation ne pourra être tenue pour responsable en cas d’accident.

**TOUT ACCOMPAGNATEUR A VELO EST STRICTEMENT INTERDIT**

**IL EST INTERDIT DE FAIRE LA COURSE EN VELO, TROTINETTE, SKATEBOARD OU TOUT AUTRE VEHICULE NON MOTORISE.**

**IL EST INTERDIT DE COURIR SANS DOSSARD.**

**DOUCHES**

Des douches sont à votre disposition à derrière la salle la Grange jusqu'à 18h.

**RECOMPENSES**

Plusieurs lots seront offerts par tirage au sort. La liste des gagnants ainsi que la remise des lots se fera dès votre arrivée.

**DEGUSTATIONS DE BIERES**

Les dégustations sont offertes par les différentes brasseries partenaires.  
Pour améliorer le service des dégustations, un bracelet (une couleur par parcours) sera remis avec le dossard. A chaque point de ravitaillement vous devrez montrer votre bracelet. Si vous n’avez pas votre bracelet sur le point de ravitaillement, vous ne serez pas servi.

Nous ne limitons pas le nombre de verres dégustés par stand, cependant, en cas d’abus de consommations sur les parcours, la responsablilité des organisateurs ne pourrait être engagée.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération

**NB : Possibilité de se restaurer sur place dès 11H (buvette et barbecue).**